



# Alterner pour mieux lutter contre l'oïdium

- Efficacité sécurisée
- Double mode d'action



## Invictus®

FICHE TECHNIQUE

Pour en savoir plus, n'hésitez pas à vous rapprocher  
de votre technicien habituel ou à consulter le site  
[www.ascenza.fr](http://www.ascenza.fr)



**ASCENZA®**  
— FARMING YOUR FUTURE —



# Invictus®

Composition : 250g/L difénoconazole - FRAC : 3 - Concentré émulsionnable (EC)

**Le difénoconazole possède un champ d'action étendu et permet la construction de programmes à large spectre. Il agit en profondeur et protège l'ensemble de la végétation, grâce à son mode d'action systémique.**

## MODE D'ACTION

- ✓ Action translaminaire et systémique
- ✓ Protection des organes néoformés
- ✓ Pénétration rapide dans les organes cibles à protéger

## LARGE SPECTRE D'EFFICACITÉ

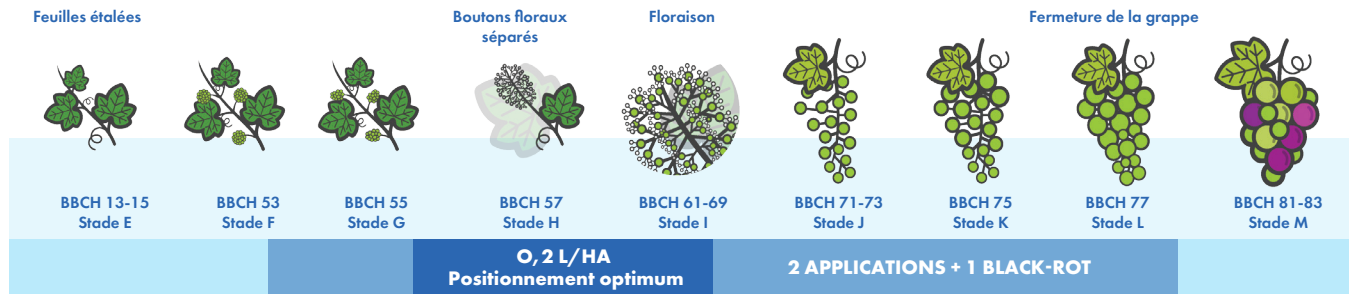
- ✓ INVICTUS® s'applique en préventif pour empêcher l'installation de l'oïdium, du black-rot et du rougeot parasitaire
- ✓ INVICTUS® est également efficace en curatif contre le black-rot

## FORMULATION HAUTE PERFORMANCE

- ✓ Formulation EC de référence
- ✓ À l'abri du lessivage en 2 heures
- ✓ Excellente sélectivité

## SOUPLESSE D'UTILISATION

- ✓ INVICTUS® s'intègre dans tous les programmes de protection
- ✓ INVICTUS® est une solution d'alternance pour les programmes de protection raisonnés



## PRÉCAUTIONS D'UTILISATION

**Cadence :** jusqu'à 14 jours entre 2 applications. En cas de forte pression, il est possible de réduire à 10 ou 12 jours.

**Délai de rentrée :** 24 heures.

**Pulvérisation :** veiller à localiser l'application sur la zone des grappes, en traitant le rang face par face et de manière homogène.

**Remarque sur la gestion des résistances :** pour prévenir les risques de résistance, alterner ou associer des substances actives issues de familles chimiques différentes ou avec des modes d'action différents.

**Remarque sur la famille des IDM :** la note commune de gestion de la résistance recommande 1 application au maximum par substance active.

## TABLEAU DES USAGES

CULTURE	CIBLES	DOSE D'EMPLOI	NOMBRE MAX. D'APPLICATIONS*	STADE D'APPLICATION	ZNT AQUATIQUE	DÉLAI AVANT RÉCOLTE (DAR)
Vigne (raisin de cuve et raisin de table)	Black-rot	0,2 L/ha	2/an	-	5 m	21 jours
	Oïdium(s)					
	Rougeot parasitaire					

\* Une troisième application est possible pour lutter spécifiquement contre le black-rot.

**INVICTUS®** : AMM n°20190047 – 250g/L difénoconazole - Concentré émulsionnable (EC). © Marque déposée et détenteur d'homologation : ASCENZA. Distribué par ASCENZA, 27 avenue Carnot - Immeuble South Station - 91300 MASSY - www.ascenza.fr - Tél : 01 69 53 98 89. Distributeur de produits phytopharmaceutiques à usage professionnel.

Respecter les précautions d'emploi. Lire attentivement l'étiquette avant toute utilisation et respecter strictement les usages, doses, conditions et précautions d'emploi. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine, animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée. Consultez le site <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Annule et remplace toute version précédente. Pour les usages autorisés, doses, restrictions d'emploi et contre-indications se référer à l'étiquette du produit ou [www.phytodata.com](http://www.phytodata.com). Septembre 2023.

P260 Ne pas respirer le brouillard de pulvérisation. P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage (se reporter au livret de l'étiquette pour le détail des protections aux différentes phases). P301 + P310 En cas d'INGESTION : appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/médecin. P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P501 Eliminer le contenu/récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.



EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. EUH401 Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

ATTENTION



**PRODUITS À USAGE EXCLUSIF DES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOSANITAIRES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ ATTENTIVEMENT L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**